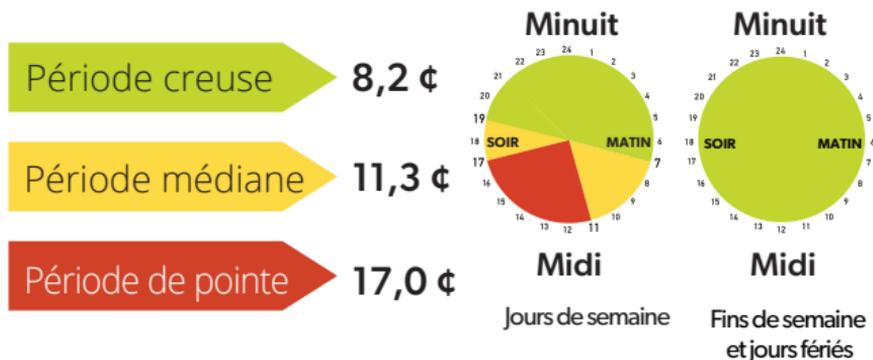


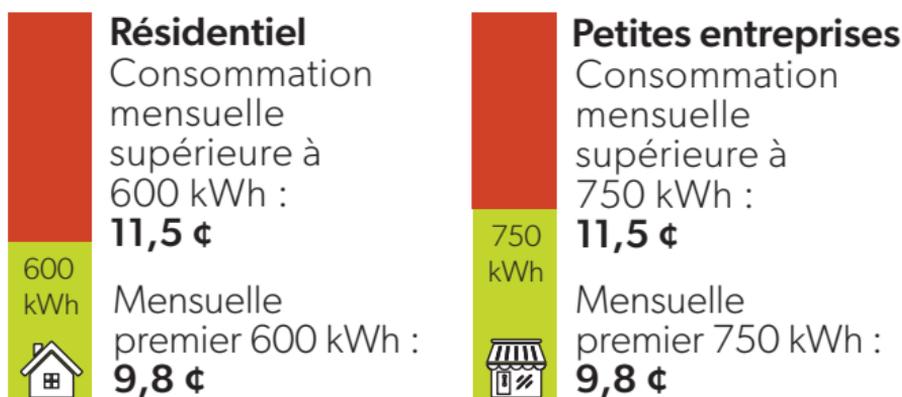
Prix de l'électricité en vigueur du 1 mai au 31 octobre 2021

Ces nouveaux prix apparaîtront sur la ligne d'électricité de votre facture et ne concernent que l'électricité que vous utilisez. Ils n'incluent pas d'autres frais comme la livraison. Si vous avez un contrat avec un détaillant d'électricité, vous payez le prix convenu dans le contrat, et non le prix fixé par la CEO.

Tarifs par kilowattheure selon l'heure de consommation :



Tarifs par palier par kilowattheure :



Vous pouvez désormais choisir les prix par palier au lieu des prix selon l'heure de consommation. Visitez :

oeb.ca/choix

Nous sommes là pour vous aider :

T : 1 877 632-2727 Téléscripneur : 1 844 621-9977

E : publicinformation@oeb.ca

W : oeb.ca/fr

ou contactez votre service public.

